

Commune de Chirac
Compte-rendu du Conseil Municipal
Séance du lundi 14 juin 2021

<u>Date de la convocation</u> : 07 juin 2021		
<u>Nombre de Conseillers</u> :		
<u>En exercice</u> : 15	<u>Présents</u> : 12	<u>Votants</u> : 13

Le quatorze juin deux mille vingt et un à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Chirac, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle polyvalente, sous la présidence de Madame Virginie LEBRAUD, Maire.

Etaient présents : MM. BESSE BOURGOIN GRANET FOURNIER SAVIGNAT et Mmes PERILLAUD GRANET LEBRAUD MICHEL PAGNOUX SOULAT GEMEAU

Etaient absents et excusés : Mme Marie DEVESNE, Mes Romaric DELAGE et Sylvain MANCEAU
Mme Marie DEVESNE a donné pouvoir à Mme Sonia PAGNOUX

Mme Monique PERILLAUD a été désignée secrétaire de séance.

Ordre du Jour :

- Approbation du compte rendu du 07 mai 2021
- Délibérations
 - Gratuité frais inscription transport scolaire plus carte de bus 2021/2022
 - Signature convention programme FDAC 2021
 - Vente du bien de section l'Aumônerie
 - Tarifs facturation Agur
- Informations Diverses
 - Composition du bureau de vote pour les élections
 - Recrutement saisonnier
 - Visite Laurent RENÉ de la CDC pour le marquage au sol
 - Candidature de la commune pour le passage à la M57 (comptabilité)
 - Demande de subvention en cours auprès de la Préfecture (équipement Urne et Plexi)
 - Notification FCTVA
 - Rapprochement avec la CDC pour l'achat de rigoles métalliques
 - Reportage photos
 - Commission travaux : visite locaux communaux et suivi du dossier appel d'offres
- Questions Diverses

➤ **Approbation du compte-rendu**

Le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité.

➤ **Délibération n°2021/31/7.10**
Gratuité frais inscription transport scolaire plus carte de bus 2021/2022

Afin de préparer la rentrée scolaire 2021/2022, il est nécessaire de prendre une délibération concernant la gratuité des frais d'inscription et la prise en charge de la carte de Bus.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents après délibération :

- DECIDE de reconduire la gratuité des frais d'inscription pour le transport scolaire ainsi que la prise en charge de la carte de bus.
- PRECISE que les dossiers devront être faits et remis en Mairie au format papier.

Les crédits sont prévus au budget primitif 2021.

Voix pour	14	Voix contre	0	Abstentions	0
-----------	----	-------------	---	-------------	---

➤ **Délibération n°2021/32/1.3**
Signature convention programme FDAC 2021

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance de la convention de mandat portant délégation de maîtrise d'ouvrage relative aux programmes subventionnés dans le cadre du F.D.A.C – programme 2021 et précisant le financement dudit programme,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ACCEPTE de signer avec la Communauté de Communes de Charente Limousine la convention de mandat présentée,
- DELEGUE le Maire pour signer la convention et tous les documents afférents au dossier.

Voix pour	14	Voix contre	0	Abstentions	0
-----------	----	-------------	---	-------------	---

➤ **Délibération n°2021/33/3.2**
Bien de section l'Aumônerie

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 24 septembre 2020, le conseil municipal a accepté de vendre à M. Michel MARCHAND, la parcelle cadastrée E 478 d'une superficie de 720 m², appartenant aux habitants du village de « l'Aumônerie » commune de Chirac.

Cette parcelle étant un bien de section, il a été demandé à chaque propriétaire et habitant du village de se prononcer sur le projet de vente en répondant par « OUI » ou par « NON » à la question suivante :

« Acceptez-vous la vente du bien de section cadastré «E 478, l'Aumônerie», à Monsieur Michel MARCHAND ? ». Un vote par correspondance a été mis en place.

Le 25 mai 2021, Mme Virginie LEBRAUD Maire, Monsieur Joël SAVIGNAT et Madame Monique PERILLAUD, conseillers municipaux, M. Michel MARCHAND, électeur et propriétaire au village de l'Aumônerie ont procédé au dépouillement.

Le résultat est le suivant :

- Nombre d'électeurs inscrits : 10
- Nombre de votants : 10
- Bulletin Nul : 0
- Suffrages Exprimés : 10
- Résultats : « OUI » : 10 et « NON » : 0

Considérant que le scrutin est favorable à la vente du bien de section, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- RAPPELLE que le prix de vente : soit 360 € (0.50 € le m²) pour 720 m²
- DIT que les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur.
- PRECISE que l'intervention du géomètre sera à la charge de Monsieur Michel MARCHAND
- DELEGUE le Maire pour signer toutes les pièces afférentes au dossier.

Voix pour	14	Voix contre	0	Abstentions	0
-----------	----	-------------	---	-------------	---

➤ **Délibération n°2021/34/7.10**
Tarifs facturation assainissement Agur

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, souhaite appliquer les tarifs qui ont été augmentés en 2020.

- DECIDE de ne pas les augmenter pour l'année 2021 comme suit :
 - Part forfaitaire : 70,00 euros
 - Part proportionnelle à la consommation d'eau, de 1 à 100 m³ : 0,75 euros/m³ et supérieure à 100 m³ : 0,20 euros/m³
- PRECISE que la part forfaitaire est appliquée aux maisons ou logements vacants
- RAPPELLE la délibération du 12 juin 1998 concernant les usagers alimentés par une source, le calcul de la part proportionnelle s'effectuera selon l'évaluation de la consommation d'eau suivante, 1 personne 40 m³, 2 personnes 80 m³, 3 personnes 100 m³, 4 personnes 120 m³, etc

Voix pour	13	Voix contre	0	Abstentions	1*
-----------	----	-------------	---	-------------	----

1* : Monsieur Joël SAVIGNAT ne prend pas part au vote.

Informations diverses

➤ **Composition du bureau de vote pour les élections**

Dans le cadre des élections régionales, il est nécessaire de programmer l'organisation et la tenue des bureaux de vote. Le conseil municipal après concertation retient les compositions des bureaux de vote suivantes :

ELECTIONS RÉGIONALES PREMIER TOUR DU 20 JUIN 2021

Président : Joël SAVIGNAT 1^{er} Adjoint

Suppléant(s) : Monique PERILLAUD 2^{ème} Adjoint
Martine MICHEL 3^{ème} Adjoint

08H00 - 10H30 : Sébastien DEVESNE, Emma DUMAINE, Germaine Pierrette LEBRAUD

10H30 - 13H00 : Michel FOURNIER, Romaric DELAGE, Arlette ROCHER

13H00 - 15H30 : Thierry BESSE, Patrick CORDEAU, Mauricette GRANET

15H30 - 18H00 : Monique PERILLAUD, Cyril BOURGOIN, Bernadette SOULAT,

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES PREMIER TOUR DU 20 JUIN 2021

Président : Joël SAVIGNAT 1^{er} Adjoint

Suppléant(s) : Monique PERILLAUD 2^{ème} Adjoint
Martine MICHEL 3^{ème} Adjoint

08H00 - 10H30 : Virginie LEBRAUD, Marie DEVESNE, Joël SAVIGNAT

10H30 - 13H00 : Bernard GERMANEAU, Martine MICHEL, Gérard ROCHER

13H00 - 15H30 : Gilbert SOULAT, Michel GRANET, Mylène CORDEAU

15H30 - 18H00 : Virginie LEBRAUD, Catherine GEMEAU, Joël SAVIGNAT

➤ **Recrutement saisonnier**

Présentation des candidatures et CV pour les emplois saisonniers 2021. Le conseil municipal après délibération retient les candidatures de deux jeunes de la commune de Chirac : Robin PASCAUD et Lucas VALLADE.

➤ **Visite Laurent RENÉ de la CDC pour le marquage au sol**

Monsieur Laurent RENE responsable des services techniques à la CDC de Charente Limousine a rencontré Joël SAVIGNAT afin de repérer le marquage au sol pour les stationnements des personnes à mobilité réduite et pour le marquage à la salle polyvalente et à la Mairie. Nous sommes en attente de devis.

➤ **Candidature de la commune pour le passage à la M57 (comptabilité)**

La secrétaire a fait le souhait que la Commune change de plan comptable de la nomenclature M14 en M57. Effectivement, Mme Declercq (Conseiller aux Décideurs Locaux) propose de suivre les communes volontaires pour apporter son soutien et aide à la mise en place.

Le conseil municipal accepte le plan d'accompagnement dès 2022

➤ **Demande de subvention en cours auprès de la Préfecture (équipement Urne et Plexi)**

Le 30 mars, les services de la Préfecture nous informaient de la possibilité d'avoir des subventions pour les équipements de protection des bureaux de vote (plexi) et l'achat d'une urne car double scrutin. La demande a été envoyée à la Préfecture le 18 mai et nous sommes en attente d'une réponse.

➤ **Notification FCTVA**

Nous avons reçu de la préfecture un courrier d'attribution du fonds de compensation pour la tva 2021 soit un montant de 15 643.34 €.

➤ **Rapprochement avec la CDC pour l'achat de rigoles métalliques**

La commune s'est rapprochée de la CCCL suite à la proposition d'une éventuelle commande groupée de rigoles métalliques pour le chemin du Clos du Bois, chemin des Mardeilles, et le Fromenteau. Nous sommes en attente de leur retour.

➤ **Reportage photos**

En vue d'une exposition à Confolens, et de s'enrichir d'un fichier photos de la commune, nous avons la possibilité de bénéficier d'un reportage photos.

Le conseil municipal accepte de participer aux expositions sur les différentes communes de la CCCL à hauteur de 50 € pour l'année.

➤ **Commission travaux : visite locaux communaux et suivi du dossier appel d'offres**

Report des visites de logements communaux en Juillet.

Vu les conditions sanitaires, Madame le Maire informe le conseil qu'elle sera accompagnée du premier adjoint délégué aux travaux pour visiter les logements communaux loués.

Suivi du dossier d'appel d'offres pour le gîte d'étapes.

Madame le Maire informe le conseil des entreprises retenues pour les différents lots du marché.

Questions Diverses

– Adressage :

Revoir l'adressage le plus tôt possible afin que le courrier et les colis soient acheminés dans les villages et non dans le bourg de Chirac. Revoir les panneaux en limite de Communes (Exideuil/Vienne ; Chirac).

– Pass Culture :

Le pass Culture est une mission de service public portée par le ministère de la Culture. Ce dispositif vous permet d'avoir accès l'année de vos 18 ans à une application sur laquelle vous disposez de 300€ pendant 24 mois pour découvrir et réserver selon vos envies les propositions culturelles de proximité et offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.). *Ce dispositif est disponible sur le site <https://pass.culture.fr> (application mobile).*

– Appel à projet « Nature et Transitions » : Travaux éligibles à hauteur de 70 %

La Région Nouvelle-Aquitaine a lancé un appel à projets "Nature et transitions" pour accompagner financièrement des actions en faveur de la reconquête de la biodiversité.

Après la cartographie des haies sur les chemins communaux avec le CETEF, la commune planterait des haies avec l'aide de la Région Nouvelle-Aquitaine et va demander l'aide financière à la Région Nouvelle-Aquitaine en déposant sa candidature avant le 28 juin prochain.

– Plateforme mobilité :

Une réunion de lancement de la plateforme de covoiturage en Charente Limousine aura lieu : le mercredi 16 juin à 18h00 à l'espace Jean Louis FESTAL à Confolens.

– Destruction nid de frelon :

La commune participe à hauteur de 50% à la destruction des nids de frelons asiatiques.

– Hydrocurage assainissement collectif :

3 devis ont été demandés auprès des entreprises suivantes : les vidanges limousines, l'entreprise Logeais, et ASL Limousine.

– Devis bascule et petit pont

Dans le cadre des travaux en régie, un devis a été établi pour refaire le plateau de la bascule et un autre devis pour remettre en état la passerelle sur l'Azur par l'entreprise Meillat.

– Fête du village 24 juillet 2021

Possibilité d'organiser une fête au village pour le 24 juillet.

– DETR Gîte d'étape

Madame le Maire annonce à l'assemblée que nous avons eu la réponse de la Préfecture concernant la demande de « DETR » pour le dossier de gîte d'étapes. Une subvention de 34 500 € nous est attribuée.

– Matériel sanitaire pour le vote à récupérer à la CCCL

Le matériel sera récupéré au plus tard le 16 juin 2021

Fin de séance à 20H45